

Du registre aux délibérations du Conseil Communal, il a été extrait ce qui suit :

Séance du 26 juin 2025

PROJET DE DELIBERATION

Présents : Mme LIEGEOIS, Bourgmestre - Présidente
MM. STREBELLE et PATERNOTTE, Mme SIRAUT, Echevins
MM. NIEZEN, THYS, REDOTTE, TODARO et DUPRIEZ, Mmes KESSELS
et DE BROYER, M. DE VISCH, Mme DESCLIN, Conseillers.
M. ROLIN, Président du CPAS, assistant à la séance avec voix consultative.
Mme KOWALSKA, Directrice générale - Secrétaire.

Excusés : /

**OBJET : S.R.L. L'Habitat du Pays Vert - Assemblée générale ordinaire - 06 juin 2025
- Ordre du jour - Prise d'acte.**

LE CONSEIL COMMUNAL, réuni en séance publique ;

Vu l'affiliation de la Commune à L'Habitat du Pays Vert S.R.L. ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Considérant que la Commune de Brugelette a été convoquée à participer à l'Assemblée générale ordinaire de la S.R.L. L'Habitat du Pays Vert qui s'est déroulée le vendredi 06 juin 2025 à 10h00 ;

Considérant l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire portant sur :

1. Lecture du rapport de l'Organe d'Administration - approbation du rapport de gestion 2024 et du rapport de rémunération 2024 ;
2. Présentation du bilan, compte de résultats au 31/12/2024 et inventaire 2024, et lecture du rapport du Commissaire-Réviseur - approbation des comptes annuels 2024 ;
3. Décharge à donner aux Administrateurs ;
4. Décharge à donner au Commissaire-Réviseur ;
5. Nominations statutaires et durée des mandats (renouvellement de l'Organe d'Administration) ;
6. Fixation des émoluments et jetons de présence ;
7. Nouveau marché de services d'exécution des procédures de contrôle de la comptabilité et des comptes annuels 2025, 2026 et 2027 de la société ;

Considérant que le Conseil communal doit, dès lors, prendre acte des points de l'ordre du jour pour lequel il dispose de la documentation requise ;

PREND ACTE :

Article 1^{er} : Des différents points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de la S.R.L. L'Habitat du Pays Vert qui s'est tenue le vendredi 06 juin 2025.

PAR LE CONSEIL COMMUNAL

La Directrice générale,
(s) Karolina KOWALSKA

La Présidente,
(s) Isabelle LIEGEOIS

Pour expédition conforme, délivré à Brugelette, en date du xx 2025.

La Directrice générale,

La Bourgmestre,

Karolina KOWALSKA

Isabelle LIEGEOIS